

L'EMANCIPATEUR

SYNDICAT CGT DU VAR DES RETRAITÉS ET ANCIENS SALARIÉS
DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Mensuel n° 403 - Septembre 2023

édito

Mais si, ON PEUT ENCORE
SERRER!... VOYEZ!



La rentrée est là, et la macronie a déjà annoncé que nous allions « rentrer dans le dur ». D'ailleurs et à ce titre, même le Figaro titrait en date du 21 août dernier que le gouvernement préparait une potion amère pour les français.

Cela semble devenir récurrent puisque l'année dernière à la même époque (le 24 août 2022 pour être précis), Emmanuel Macron déclarait la même chose en signifiant « la fin de l'abondance » pour les Français. Ce qui fut effectivement le cas avec les réformes successives des retraites, de pôle emploi, des Assedic, ainsi que les augmentations exorbitantes de l'électricité, des denrées alimentaires et autres, sans oublier non plus la fermeture de lits et des services d'urgence dans les hôpitaux...

Ainsi donc cette année, la macronie n'entend que poursuivre son entreprise de destruction systématique du modèle social qui est le nôtre et que nous avons si durement conquis. Démolition massive sur fond de promotion d'une « économie de guerre » qui engloutie notamment 413 milliards d'euros avec la LPM 2024/2030.

C'est bien la Sécurité sociale dans son ensemble que la macronie entend mettre à sac. Si une première attaque a eu lieu à travers la branche des retraites, c'est maintenant à celle de la maladie d'être mise à mal. De nouvelles coupes budgétaires attendues. D'après les pistes données par le gouvernement seraient envisagées : l'augmentation de la franchise médicale, avec une nouvelle diminution des remboursements sur les boîtes de médicament, sur les actes médicaux et paramédicaux ou encore sur les transports sanitaires. Quant à la participation forfaitaire, c'est-à-dire la partie non remboursée lors d'une consultation chez le médecin, celle-ci pourrait aller jusqu'à doubler !

Bien évidemment la pilule est plus qu'amère à avaler pour les Français. Et bien que la riposte ne soit toujours pas à la hauteur des enjeux, de grandes batailles revendicatives ont lieu

Suite en page 2

sommaire

- Edito **1**

- Loi de programmation
militaire **2**
- Pour la paix **3**

- Nouvelles attaques contre
la Sécurité sociale **4**
- Soutien à Sébastien
Menesplier **5**

- Extrême droite :
attention danger... **6**

- Les mensonges sur la
réforme des retraites **7**

- Hommage
à Jean-Marie Jégou **8**

L'EMANCIPATEUR - Tel : 04 94 18 94 57 - Fax : 04 94 18 94 58

Adresse postale : Retraités CGT Var Mindef - 13 avenue Amiral Collet - 83000 Toulon

Email : retraitescgtvarmindef@gmail.com - Directeur de la publication : Patrick Buvat

N° CPPAP 0326S07751 - Journal édité par nos soins.

un peu partout en France, et la CGT y prend toute la place qui est la sienne. Le 13 octobre, journée d'action européenne, unitaire et interprofessionnelle sera une nouvelle occasion pour nous faire entendre massivement.

Oui, la CGT est bien là, toujours là, et force est de constater qu'elle concourt à « déranger » les projets du gouvernement puis qu'un nouveau cap inacceptable dans la répression syndicale a été franchi avec Sébastien Menesplier, secrétaire confédéral de la CGT convoqué à la gendarmerie, fait totalement inédit et que ne saurions laisser passer.

Pouvoir néolibéral, multiplication des actes anti-démocratiques, répression et criminalisation de l'activité syndicale, destruction systématique de tous nos conquits sociaux, tous les ingrédients sont réunis pour pousser encore plus avant la lutte qui est la nôtre, la lutte de classe, c'est ce que vous découvrirez dans ce journal.

Michel Canestrelli
Secrétaire Général

Loi de Programmation Militaire 2024-2030 :

413 milliards d'euros, + 40 %

La Loi de Programmation Militaire (LPM) a été adoptée. 413 milliards d'euros seront consacrés aux armées (et non pas à la défense, le Ministère de la Défense ayant été rebaptisé Ministère des armées en 2017 sous le gouvernement d'Edouard Philippe).

Cela représente + 40 % d'augmentation par rapport au budget précédent, une somme incroyable lorsqu'on la compare à nos augmentations de salaires ou de pensions... Avec cette augmentation, le gouvernement répond à l'objectif fixé par l'OTAN à la France de consacrer 2 % du PIB au budget des armées.

En mai, Var matin, avait publié une interview de Yannick Chenevard, député Renaissance, se félicitant de la loi de programmation militaire qui « va permettre 2,5 milliards de retombées pour l'armée dans le Var ». Le seul député Renaissance du Var s'est d'ailleurs retrouvé avec les sept autres députés du département qui sont au RN pour voter la LPM et les 40 % d'augmentation des budgets militaires.

Des milliards pour les armées, mais des armées pour faire quoi ?

La transformation du Ministère de la Défense en Ministère des Armées n'est pas qu'un simple changement de nom. Sur le fond, il s'agit de transformer la défense nationale en armée projetable pour déployer des interventions militaires à l'étranger. Il ne s'agit plus de défendre la population française d'une éventuelle agression extérieure, mais de défendre les intérêts des capitalistes fran-

çais à l'étranger. Ces opérations extérieures portent un nom, les OPEX. Dans la LPM, ces opérations sont chiffrées à 750 millions d'euros par an, mais ce chiffre peut être dépassé si nécessaire.

Il y a un autre enjeu : celui de la vente d'armes...

Et les gagnants sont...

Macron avait déclaré dès la présentation de la LPM : « nous entrons dans une économie de guerre ». Mais il n'y a pas que des perdants dans l'économie de guerre : au nom de la guerre en Ukraine et avec l'alignement sur les directives de l'OTAN, les budgets des armées augmentent partout, en France, en Allemagne, en Italie... au détriment des services publics, de santé, d'éducation et de transport : pour la prochaine Loi de finance, Bercy exige entre 10 et 15 milliards de coupes dans les budgets. Le journal Les Echos du 11 juillet indique que « le gouvernement a évoqué la piste des dépenses de soins et les crédits du ministère du Travail ». Le gouvernement envisage de doubler les franchises médicales, et donc de faire payer les malades et les personnes âgées !

Pendant ce temps-là, en mars 2023, le groupe Dassault Aviation a enregistré un bénéfice net de 830 millions, soit + 18,3 %, et son action

s'est envolée en bourse (Capital, 9 mars).

Un article de BFM TV de mars 2023 est sans ambiguïté sur l'explosion des ventes d'armes : « *La guerre en Ukraine a fait s'envoler le marché mondial de l'armement. Entre les périodes 2013-2017 et 2018-2022, les ventes ont grimpé de 93 %. En 3e place, la France pourrait bientôt devenir le deuxième exportateur d'armes au monde grâce aux ventes de Rafale, mais aussi avec le recul de la Russie* ».

L'ancienne DCN est devenue l'entreprise Naval Group, qui travaille non seulement pour la Marine nationale, mais c'est aussi un marchand de canons, avec des clients dans le monde entier. Parmi les pays acheteurs, on trouve des pays comme l'Egypte du Maréchal Sissi ou l'Arabie Saoudite qui fait la guerre au Yémen.

Comment stopper cet engrenage ?

La résistance cherche à se développer face à cette course à l'armement. Le 4 mai dernier, lors de l'audience à la Commission de la défense nationale, la délégation de la FNTE-CGT expliquait :

« *Dans le même registre d'une défense au service de la paix, nous considérons que l'appartenance à l'OTAN n'est pas un bouclier, mais l'illustration d'un carcan piloté par le capitalisme au profit de l'économie de guerre. Nous en voulons pour preuve l'obligation d'établir un budget de dépenses proportionnel au PIB égal au moins à 2 %, au lieu de l'établir en fonction du juste besoin. En conséquence, la CGT soutient la sortie de la France de l'OTAN.* »
Dans le prolongement, le Comité Confédéral National de la CGT de juin, appelait ses syndiqués et ses

syndicats à participer aux initiatives prévues le 21 septembre 2023, journée internationale pour la Paix : « Dans le même temps où il impose l'austérité pour les salarié.es, le gouvernement écrit une loi de programmation militaire qui prévoit 413 milliards d'euros de dépenses pour la période 2024-2030. Il encourage et participe directement à la course aux armements. Faire reculer la culture de guerre en France, l'un des principaux pays vendeur d'armes, serait donc un point d'appui pour le monde entier. »

Le terme « économie de guerre » prépare les esprits à devoir de nouveau faire des efforts. Nous ne pouvons pas l'accepter. La CGT s'est toujours positionnée pour une défense nationale, indépendante, souveraine et non agressive.

Franck Serval

Pour la paix

UNE ÉCONOMIE DE GUERRE, avec la Loi de programmation militaire 2023 et ses 413 milliards, Macron nous prépare à la guerre. Un programme des droites et de leur extrême, opposé à UNE ÉCONOMIE DE PAIX, une culture de paix à l'appel de L'ONU.

A l'heure du péril climatique plutôt que d'investir pour les énergies renouvelables, la transition écologique et le soutien du pouvoir d'achat des plus démunis. Il semble que certains trouvent plus judicieux d'investir dans un feu d'artifice trop lucratif pour en voir la possible fin.

Avec un surarmement nucléaire que réprouve l'ONU avec le TIAN, Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires, voté majoritairement par ses membres.

413 Milliards pour une programmation 2024, 2030, la démesure que le marché de l'armement n'osait rêver. 10 Milliards pour un nouveau porte avion à propulsion nucléaire et son armement assorti, probablement pour rendre le monde plus sûr...

Et pendant ce temps on va nous ressortir l'indispensable nécessité de mesures d'austérité d'un gouvernement responsable... Effectivement responsable de la situation,

L'hôpital public est malade, les services d'urgences sont aux limites de leur fonctionnement par manque



de personnel.

Idem pour l'éducation ou le manque de professeurs est flagrant. L'inflation continue à réduire un pouvoir d'achat que les plus précaires ne peuvent supporter.

Mais on continue sur cette belle lancée, on continue à réduire ce qui fait lien dans notre société, la solidarité, avec des services publics en capacité de faire ce pour quoi ils ont été créés.

Nouvelles attaques contre la Sécurité sociale

Franchise Médicale et Participation Forfaitaire : quand le gouvernement se sert dans la poche des travailleur-ses !

En juin 2023, Bruno Le Maire formule plusieurs propositions pour le PLFSS 2024 (Projet de Loi de Finances de la Sécurité sociale). Objectif : Augmenter le reste à charge lié aux soins pour l'ensemble des patients via deux mécanismes :

1- **Le doublement de la franchise médicale** assortie d'une modification du plafond de reste à charge, de 50 centimes à 1 euro pour chaque achat d'une boîte de médicament remboursée.

2- **Le doublement de la participation forfaitaire, de 1 à 2 euros** pour chaque consultation chez le médecin, notamment.

C'est la poursuite par le gouvernement de son entreprise de démolition de la SÉCU et de sa politique d'austérité imposée à tous les travailleurs. Pour le gouvernement, le doublement des franchises et participations forfaitaires rapporteraient 1,5 milliard d'euros à la Sécurité sociale.

De telles augmentations contreviennent au principe même de la Sécurité sociale et à la vision de celle-ci

que la CGT défend depuis toujours : « de chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins ».

Exonérations de cotisations : toujours plus de cadeaux sans conditions !

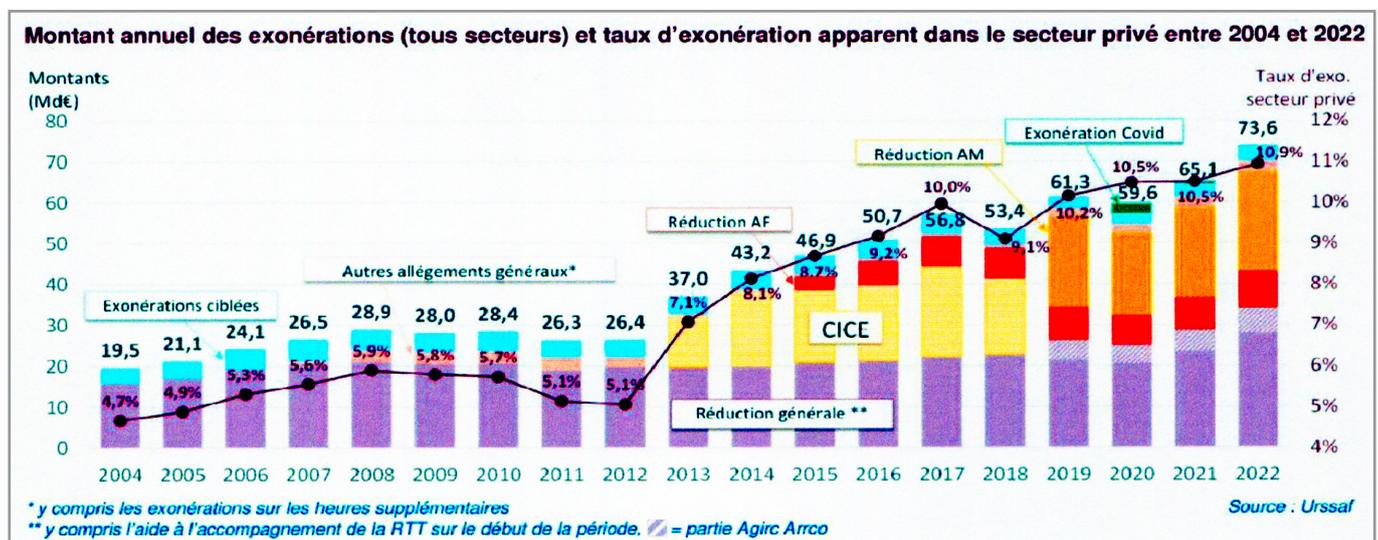
Les exonérations de cotisations sociales, nommées « allègements de charges » par le patronat et les services de l'État, représentent en 2022 plus de 73,6 milliards d'euros de pertes, en hausse de 13,1 % sur un an. Depuis 2013 elles ont massivement augmenté, malgré leur inefficacité en termes d'emploi.

Le montant annuel des exonérations a été multiplié par 2,8 entre 2012 et 2022, ce qui vient chaque année grossir le poids des aides publiques aux entreprises. Comme on peut l'observer sur le graphique, l'année 2013 marque une rupture importante avec l'instauration du CICE (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi), faisant augmenter le taux d'exonération de près de 2 points.

Depuis 2004, les gouvernements successifs ont donc empiété les

mesures d'exonérations de cotisations sociales, augmentant les besoins de financement de la Sécurité sociale en faisant baisser toujours plus ses recettes.

Donc le principe est simple, prendre dans nos poches pour donner toujours plus aux riches. Mais comment font-ils ? Les exonérations de cotisations sociales sont largement compensées par un transfert du budget de l'État vers la Sécurité sociale. Concrètement, du fait de transfert de plus de 70 milliards pour compenser ces pertes, l'État, donc les services publics, se voient amputer d'une énorme manne financière. Et quelle meilleure méthode pour crier au déficit public à la suite de ces transferts ? Finalement, les exonérations de cotisations sociales servent à la fois à perfuser les entreprises et participent via un mécanisme de compensation, à l'étatisation de la Sécurité et à l'assèchement du budget de l'État. En finir avec ces exonérations, c'est à la fois garantir l'indépendance financière de la Sécurité sociale et garantir une amélioration du budget



de l'État pour les services publics. La Sécurité sociale est une conquête sociale des travailleurs, concrétisée par des militants CGT et le ministre communiste Ambroise Croizat, qui au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, dans un pays ruiné, construisent ce système, alors que le patronat et l'État sont affaiblis. Parce que notre système solidaire a connu de nombreux reculs, la CGT propose d'engager une démarche de

reconquête, fondée sur les principes qui ont présidé à sa création (unicité, universalité, solidarité, démocratie, partage des richesses créées par le travail). La Sécu doit permettre de sécuriser et de protéger les citoyens contre les aléas de la vie. Elle doit permettre d'instaurer une société plus juste et démocratique au service de toute la population et répondre aux besoins sociaux tels que les besoins de santé, la perte d'autonomie,

les inégalités, les carrières décousues, etc. En résumé, une Sécurité sociale intégrale, un 100 % Sécu, sur la base du salaire socialisé et d'un système simplifié, clair et accessible. C'est pourquoi la Sécurité sociale doit être autonome grâce au retour des élections des administrateurs par les assurés sociaux et à un budget décidé et géré exclusivement par les salariés.

Jean-Pierre Kaspereck

Soutien à Sébastien Menesplier, Secrétaire de la Fédération CGT des Mines et de l'Energie

Le syndicat CGT des retraités et anciens salariés du Ministère de la Défense apporte son soutien total à notre camarade Sébastien Menesplier, secrétaire de la Fédération CGT des Mines et de l'Energie et membre du bureau confédéral, convoqué par la gendarmerie dans le cadre des poursuites engagées à l'encontre des syndicalistes engagés dans le combat mené pendant cinq mois par l'intersyndicale unie pour exiger le retrait de la réforme des retraites.



La FNME-CGT a été le fer de lance de la mobilisation pour refuser le passage de 62 à 64 ans et défendre le régime spécial des agents. Le niveau de mobilisation exceptionnel des syndiqués de la FNME-CGT et plus largement des électriciens et gaziers a été un encouragement puissant pour l'ensemble des salariés du pays. Bafouant la démocratie, refusant le vote du Parlement et méprisant les millions de manifestants, Macron est passé une nouvelle fois en force à l'aide du 49.3. Nous ne l'acceptons pas plus aujourd'hui qu'hier et revendiquons l'abrogation pure et simple de la réforme des retraites et le retour de la retraite à 60 ans.

Poursuivant sa fuite en avant, le gouvernement s'en prend maintenant à un dirigeant national de la CGT pour intimider les millions de gens qui refusent

sa politique régressive.

Nous tenons à faire remarquer que cette répression s'exerce aussi sur 400 travailleuses et travailleurs de Mines Energie dans la France entière, poursuivies devant les tribunaux, et que cette situation est totalement inacceptable dans un pays qui se targue d'avoir un haut niveau de démocratie.

Nous nous tenons prêts, avec l'ensemble des militants de la CGT et plus largement tous les salariés attachés aux revendications et aux libertés syndicales à manifester aux côtés de nos camarades gaziers et électriciens le 6 septembre pour exiger :

- le respect des droits et libertés syndicales
- le refus de toute poursuite à l'encontre de notre camarade
- L'abrogation de la réforme des retraites.

Extrême droite : attention danger...

Les vautours tournent autour de la classe ouvrière !

Dans le n° 401 de mai 2023 de « l'Emancipateur », nous avons entamé une campagne d'explications et de désintoxication, face à l'imposture sociale et démocratique de l'extrême droite, en particulier celle du Rassemblement National mais pas seulement.

Dans cet « épisode 2 » nous allons d'abord, faire un petit retour en arrière de quelques semaines pour nous intéresser au positionnement du RN sur la réforme des retraites et le passage aux 64 ans. Cela est bien sûr toujours d'actualité, alors que plusieurs décrets d'application ont été publiés en plein cœur de l'été et parce que pour nous, « les 64 ans c'est toujours non ! »

REGARDONS DONC DE PRÈS, LEURS PROPOSITIONS EN MATIÈRE DE RETRAITE :

- Pendant la campagne présidentielle, Marine Le Pen promettait la retraite à 60 ans. **Depuis, l'âge de départ promis est passé à... 62 ans. Cette proposition étant conditionnée de surcroît à 42 annuités de cotisations.**

- Cela signifie, pour une ou un salarié(e) qui ne commence pas à travailler à 20 ans et/ou qui a une carrière interrompue (maladie, grossesse, temps partiel, formation, chômage...), **le report de son départ à la retraite avec pension complète, au-delà des 64 ans de la réforme Macron !**

- **Dans le même temps, le RN ne fait aucune proposition de financement pérenne de notre système de retraite.**

- Mais pire encore, par ses autres propositions économiques, **il acte la disparition du système** : en effet, quand le RN annonce vouloir aug-

menter de 10% les salaires nets jusqu'à l'équivalent de trois SMIC, **ses représentants ne claironnent pas que cette mesure serait financée en exonérant la part patronale des cotisations sociales**, comme l'ont fait Sarkozy, Hollande et Macron.

Il s'agirait là, **de nouveaux cadeaux consentis au patronat en même temps qu'une grave menace sur le financement de la Sécurité sociale.**

Nous le voyons bien, sur ce dossier « Retraite » comme sur beaucoup d'autres sujets et, en dépit des discours populistes du RN, ce n'est que l'épaisseur d'un cheveu qui les sépare de la macronie et des Républicains.

Oui, ils sont bien tous, les défenseurs acharnés du grand capital et du patronat !

ET LES EXTREMES DROITES EUROPEENNES SONT SUR LE MÊME TEMPO ANTI-SOCIAL.

C'est dans le même registre ultralibéral que l'extrême droite au pouvoir en Italie s'attaque aux plus pauvres.

Georgia Méloni, au pouvoir depuis 2022 n'a pas tardé pour prendre des mesures anti-sociales et répressives.

- C'est par un SMS le 1er août, que 169 000 familles italiennes, bénéficiaires du « revenu de citoyenneté » créé en 2019, l'équivalent de notre RSA (dont le montant moyen était de

581 euros mensuels), ont été informées que cette aide ne leur serait plus versée dès le mois de janvier 2024. Cette décision va fragiliser environ 500 000 personnes qui risquent de se retrouver à nouveau en dessous du seuil de pauvreté.

- C'est dans cette même Italie de l'extrême-droite, que s'organise une traque pour désaffilier les enfants de familles homoparentales. Le gouvernement Méloni fait retirer le nom de la mère non biologique de l'acte de naissance qui perd donc toute autorité parentale !

C'est sous couvert de « lutte contre l'assistanat » et de « famille traditionnelle » que sont prises ces mesures qui vont clairement aggraver les inégalités et la pauvreté.

Et bien sûr, l'extrême-droite française applaudit des deux mains puisque c'est en substance ce type de mesures qu'ils entendent appliquer si par malheur ils arrivaient au pouvoir. Les mêmes qui se présentent comme les défenseurs du social et du peuple mais qui sont en fait les plus prompts à tailler dans les conquies sociaux !

A bon entendeur... Attention, les vautours rôdent !

Bien sûr, nous vous invitons à ne pas garder ces éléments de réflexion pour vous seuls...Partagez-les largement autour de vous !

A SUIVRE...

Michel Renouf

Les mensonges sur la réforme des retraites

Le rapport annuel du COR a été adopté et rendu public le 22 juin 2023. Les écarts entre 2022 et 2023 s'expliquent par la réforme des retraites de 2023.

Dans les deux exercices, le COR fait état aussi d'une dynamique contenue des dépenses de retraite rapportée à la richesse nationale. Il indique pour cela un léger déficit de 0,2 % du PIB en 2030, c'est l'épaisseur d'un trait !

Une fois de plus et contrairement au discours catastrophique du gouvernement, le COR montre que le système de dépense est parfaitement sous contrôle. Le problème vient de l'assèchement des ressources : le financement via des recettes fiscales qui relève de choix gouvernementaux, fait prendre un risque aux régimes des retraites. De plus, le rapport démontre bien que la notion d'équilibre du système de retraite dans son ensemble n'a strictement aucun sens, les systèmes de retraite du public et du privé relevant de règles totalement différentes. Enfin, le rapport montre que la stabilité des dépenses s'explique par le décrochage énorme du niveau des retraites par rapport aux salaires : une injustice flagrante, notamment pour les petites pensions. Ces enseignements démontrent, s'il fallait encore s'en convaincre, que leur contre-réforme des retraites n'a non seulement rien de nécessaire mais fait prendre un chemin inverse à celui qu'il fallait emprunter pour conserver notre régime par répartition.

Des décrets odieux

Dimanche 30 juillet, en plein cœur de l'été, le gouvernement concrétise la fermeture des régimes spéciaux



des retraites par la parution de 4 décrets au Journal Officiel. Il met ainsi fin à des régimes pionniers qui étaient le conquies de la lutte de travailleurs, régimes pionniers en matière de droit à la retraite et adaptés à l'organisation du travail dans ces secteurs. Ainsi dès le 1er septembre, les nouveaux embauchés de la RATP, des Industries électrique et gazière, des clercs et employés de notaires et de la Banque de France seront recrutés au régime général. Emmanuel Macron continue de refuser un référendum sur la retraite, alors qu'il l'envisage sur d'autres

sujets. Pourtant, il est toujours possible de faire machine arrière sur une réforme à la suite d'une mobilisation : la preuve avec le rétropédalage annoncé sur les épreuves de Bac.

Lutter contre l'appauvrissement annoncé des futurs-es retraités-es

Les réformes précédentes ont déjà fortement réduit les droits des retraités-es notamment via l'indexation sur les prix au lieu d'être sur le salaire moyen. L'objectif est clair : faire des économies sur la participation de l'Etat au système de retraites afin de financer les baisses d'impôt des entreprises comme la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) qui disparaîtra avant les élections présidentielles de 2027 ?

Le vendredi 13 octobre 2023 en France et en Europe mobilisons-nous contre l'austérité, pour les salaires, pensions et l'égalité femmes - hommes.

Emile Gondran

En grève, en manifestation intersyndicale
6 RAISONS DE SE MOBILISER
LE 13 OCTOBRE 2023

- Pour l'environnement**
- Pour nos retraites**
- Pour l'égalité**
- Pour nos salaires**
- Pour nos services publics**

cgt

Hommage à Jean-Marie Jégou



Jean-Marie,
Notre tristesse est immense. Tout d'abord, nous voudrions les camarades du syndicat CGT des retraités, de la Fédération Nationale des travailleurs de l'Etat et du parti Communiste Français, en ce terrible moment, présenter nos plus profondes et sincères condoléances à ton épouse Françoise, à tes fils Jean-Christophe et Sébastien, à tes frères, Christian, Joël et Thierry, ton papa Pierre.

Comment parler de toi au passé, toi qui as été si présent parmi nous. Pour te rendre hommage, tes camarades de luttes ne peuvent qu'employer le présent. Après un court passage dans le privé, tu rentres à l'Arsenal de Toulon à 20 ans à l'atelier de l'équipement Naval, très vite à 21 ans tu te syndiques à la CGT, ton efficacité syndicale, tout naturellement te conduit à intégrer la commission jeunes et le bureau du syndicat.

Elu au comité d'hygiène et de sécurité navire 2 (DAE bureau étude surface+école de soudure), tu en deviens pendant plusieurs mandats le secrétaire y compris après le changement de statuts, où tu sièges et deviens le premier Secrétaire du CHSCT national.

Au-delà de ces responsabilités, ce qui fait ta force, c'est le travail collectif dans la section syndicale de la DAE. Être au plus près des salariés pour établir le cahier de revendications c'est ta clé de voûte, et en effet, faire ce que tu dis et dire ce que tu fais au travers des comptes rendus de mandat, est pour toi un devoir. Présent au quotidien en bas, comme on dit, tu défends bec et ongle les conditions de travail, que l'on nomme aussi « le carreau cassé », pour éradiquer l'amiante, pour lutter contre la précarité, pour l'embauche des intérimaires et des CDD, pour l'augmentation du bordereau et leur maintien, l'augmentation des salaires dans le cadre de la NAO, et bien d'autres revendications.

Tu es un cauchemar pour les différents chefs de département, de division ou d'Etablissement. Intègre, rigoureux, tu es connu et reconnu, très efficace pour et par les salariés, de fait perçu comme dangereux pour la direction. Au changement de statut, la nouvelle direction essaie de te mettre sous pression en te menaçant de licenciement, tu ne cèdes ni ne renonce jamais, fort du soutien des salariés et de tes camarades. D'autres encore s'essaieront à des coups tordus, contre vents et marées en amoureux des pointus et autres barquettes marseillaises que tu contribues à sauvegarder, tu conserves le cap et les valeurs de la CGT. Tu travailles à la relève et montre la voie. Ta

fraternité nous régale quand tu réunis les camarades autour d'une bonne paëlla.

Parti en cessation d'activité amiante en décembre 2016, c'est tout naturellement que tu milites au

syndicat des retraités de l'arsenal, tu trouves quand même le temps de voyager à travers le monde et de suivre tes enfants dans leurs villes d'adoption où tu profites de découvrir de nouveaux horizons de nouveaux restaurants de nouveaux lieux culturels, comme toujours tu es ouvert sur le monde ce qui te permet de pouvoir aiguïser ton analyse fine de la géopolitique.

Elu au secrétariat du syndicat des retraités en 2020, tu as en charge l'organisation, tu es également mandaté à l'union locale de La Seyne et siège au conseil de la CPAM pour représenter la CGT, où tu replaces l'église au centre du village à savoir l'intérêt et la santé des travailleurs dans le droit fil de son créateur Ambroïse Croizat.

Tu es aussi engagé en politique au Parti Communiste français depuis de très nombreuses années, notamment à la section arsenal, tu t'investis dans ton village que tu adores où tu es élu conseiller municipal PCF, tu représentes également celui-ci aux élections départementales. Tu es un infatigable militant, distribuant aux portes de l'Arsenal aux aurores. Tu es dernièrement élu au comité départemental du PCF de la fédération du var.

Durant tout ce temps tu es très engagé syndicalement et politiquement sur tous les combats pour la justice sociale, contre la guerre, le racisme et la xénophobie.

Récemment encore tu es de toutes les mobilisations contre la contre-réforme des retraites, tellement présent comme toujours avec abnégation et fraternité, tu restes présent à jamais dans le mouvement ouvrier.

Jean-Marie, nous avons tous en tête la belle chanson de Jean Ferrat, qui te correspond si bien :

“ C'est un joli nom camarade, c'est un joli nom tu sais.”

Adieu Camarade.